



## PRIX D'EXCELLENCE EN JOURNALISME D'INVESTISSEMENT DE L'AGPC

### APPEL AUX CANDIDATURES JUSQU'AU 16 AVRIL 2021

#### L'AGPC CÉLÈBRE LE 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE SES PRIX VISANT À RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE DES JOURNALISTES FINANCIERS CANADIENS

#### Nouveauté en 2021 : catégorie des balados d'affaires financières canadiens

(TORONTO et MONTRÉAL, le 4 mars 2021) – L'Association des gestionnaires de portefeuille du Canada (AGPC) célèbre en 2021 le 10<sup>e</sup> anniversaire des Prix d'excellence en journalisme d'investissement. Pour souligner 10 ans de journalisme réfléchi, pertinent et de qualité, les Prix 2021 de l'AGPC élargissent leurs catégories cette année afin d'inclure les **balados**. Nous souhaitons ainsi reconnaître la popularité grandissante de l'audio numérique et la contribution des baladodiffuseurs du secteur financier qui éduquent les investisseurs en favorisant une meilleure compréhension de l'industrie des placements, ses produits et ses services.

« Il importe de reconnaître le nombre croissant de professionnels des balados. Notre jury indépendant, qui a recommandé l'ajout de cette catégorie, est impatient d'analyser les candidatures » a déclaré la présidente de l'AGPC, Katie Walmsley.

L'AGPC accepte les articles écrits et les séries de balados de grande qualité pour ces prix reconnaissant l'excellence du journalisme d'investissement canadien avant le 16 avril 2021. L'élargissement des catégories permet à un ensemble plus vaste de journalistes financiers établis et en début de carrière de présenter leur candidature avec des **articles longs et courts imprimés ou en ligne, ou des balados (séries ou ponctuels)** qui répondent aux besoins des investisseurs canadiens et du grand public dans leur recherche d'informations à jour sur l'économie et les marchés financiers nationaux et internationaux.

L'un des lauréats des catégories d'articles longs et courts sera nommé grand gagnant. Le lauréat de la première place de chaque catégorie recevra 4 000 \$, le lauréat de la deuxième place touchera 3 000 \$ et le grand gagnant repartira avec une prime de 1 000 \$. Les prix seront remis lors d'un gala virtuel qui sera organisé en juin.

Les thèmes traités peuvent aller du journalisme d'investigation à l'investissement d'actualité, en passant par les finances personnelles, les méthodes pédagogiques novatrices et les questions de réglementation

qui affectent les investisseurs. [Parmi les gagnants précédents](#), nous retrouvons les plus grands noms du journalisme financier dont le travail a fait la différence auprès des investisseurs.

### Critères d'admissibilité aux Prix 2021 :

- Les articles déposés doivent avoir été publiés par la **presse écrite ou sur Internet (contenu écrit) ou sous la forme de balados** entre le 1<sup>er</sup> mars 2020 et le 28 février 2021.
- Les articles ou balados doivent avoir été mis à la disposition des Canadiens et Canadiennes en anglais ou en français.
- Chaque journaliste peut déposer sa candidature dans la catégorie Article court OU Article long.
- **Article court** : Un (1) à trois (3) articles différents et indépendants
  - **Article imprimé ou en ligne** : Chaque article doit avoir 1 000 mots ou moins
  - **Séries de balados** : Chaque balado doit être de 30 minutes ou moins
- **Article long** : Un (1) article
  - **Article imprimé ou en ligne** : Chaque article doit avoir 1 000 mots ou plus; OU un (1) article d'une série d'articles reliés d'un total de 1 000 mots ou plus
  - **Séries de balados** : Chaque balado doit être de 30 minutes ou plus
- Les employés, administrateurs et dirigeants d'une société de services financiers ou de placement ne sont pas admissibles.

*Aux fins de l'admissibilité aux Prix, une candidature renvoie à un groupe d'articles; un article désigne un article indépendant.*

[Des précisions peuvent être obtenues ici](#). Le jury est composé de six experts dans les secteurs des placements et de la finance, dont l'œuvre a été reconnue à la fois par leurs pairs journalistes et par l'ensemble de la communauté financière. Le processus d'évaluation est totalement indépendant de l'AGPC. Les biographies de chacun des membres du jury peuvent être consultées [ici](#).

### Les gagnants et gagnantes seront prévenus en juin.

Les articles doivent être soumis le 16 avril au plus tard à l'adresse suivante : [info@pmac.org](mailto:info@pmac.org). Veuillez préciser « Prix d'excellence en journalisme économique et financier » dans l'objet de votre courrier électronique.

### **À propos de l'AGPC**

L'AGPC représente plus de [285 sociétés de placement](#) qui cumulent un actif sous gestion de plus de 2,8 billions \$ pour le compte de particuliers, fondations, universités et caisses de retraite. Figurant parmi les associations de l'industrie du placement affichant la plus forte croissance au Canada, l'AGPC est présente d'un océan à l'autre, en français autant qu'en anglais. L'Association mise sur une approche coopérative de partage de l'information et défend les intérêts de ses membres sur les enjeux de réglementation et de politiques gouvernementales. L'AGPC représente les sociétés de gestion de placements autorisées à exploiter des activités de gestion de portefeuilles au Canada. Sa mission est de promouvoir les normes les plus élevées en matière de gestion de portefeuilles, le tout dans l'intérêt des investisseurs de ses membres.

####

**Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :**

Mark Lowe

PRagmatic Communications

[mark.lowe@pragcom.com](mailto:mark.lowe@pragcom.com) Bureau : (514) 499-9632 Cellulaire : (514) 576-2519